

## PERSONNES HANDICAPÉES

# UN ACCOMPAGNEMENT DE PROXIMITÉ

Le Centre Local d'Information et de Coordination assure un accueil spécifique pour les personnes de tout âge en situation de handicap. Un accueil physique et direct pour faciliter vos démarches et vous apporter conseils et informations.

Antenne de proximité de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH), les coordinatrices du CLIC vous informent, répondent à vos questions, vous orientent, vous accompagnent dans vos démarches pour faire reconnaître vos droits.

Ce service d'accueil de proximité est conçu comme un lieu d'écoute et de dialogue. Sa mission est de vous informer et surtout de faciliter l'ensemble de vos démarches. Son rôle consiste également à vous orienter vers les structures et organismes compétents pour tout ce qui concerne les aspects de votre quotidien.

## Votre dossier d'aides et de prestations

La Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) reste votre interlocuteur pour toutes les demandes d'aides et de prestations dont le paiement ou la prise en charge relève d'autres organismes (CAF, MSA, Conseil Départemental...). Vous pourrez auprès de vos antennes de proximité constituer un dossier unique. Les conseillers vous apporteront toutes les explications nécessaires et sera en mesure de suivre l'état d'avancement de votre dossier.

## ALLER PLUS LOIN

### SUR LE SITE

- > Handicap et personnes âgées

### SUR INTERNET

- > La Maison Départementale des Personnes Handicapées MDPH

**Du lundi au jeudi**

8h30>12h00 / 14h00>17h30

**Le vendredi**

8h30>12h00 / 14h00>16h30

